SYLVICULTURE

"La forêt varoise a longtemps été **sous-exploitée**"

Sophie Perchat dirige l'Association des communes forestières du Var / Agences des politiques énergétiques 83, dont l'assemblée générale se déroulait le 20 juin au Luc. Elle revient sur plusieurs points marquants, évoqués lors de cette AG, et en particulier la lutte contre les feux de forêts et la valorisation économique des surfaces boisées.

La forêt varoise est-elle toujours en expansion ?

"Elle occupe toujours 70 % de la superficie du territoire du Var, ce qui le place au 2e rang des départements les plus boisés de France, mais la phase d'expansion qu'on a connu jusqu'au début des années 90 environ, au détriment des terres agricoles, n'est plus d'actualité. On observe désormais un recul des surfaces boisées, causé par l'urbanisation, après une phase de stagnation pendant les dix dernières années."

La présence de centrales biomasse dans la région, Sylviana à Brignoles et Uniper à Gardanne, constitue-t-elle une opportunité économique pour le département et les communes forestières ?

"La forêt varoise a longtemps été sous-exploitée : contrairement à celles du nord-est de la France, nous n'avions pas réellement de filières de sylviculture. Jusqu'alors, le principal débouché était l'usine de pâte à papier de Tarascon pour les résineux, et le bois de chauffage pour les feuillus, essentiellement les chênes. L'ouverture de ces deux centrales, qui utilisent des résineux pour produire de l'énergie, est une opportunité. Mais à condition que l'exploitation de la forêt monte en puissance progressivement et qu'elle coïncide avec un développement et une structuration de la filière ; et qu'elle ne débouche pas, d'autre part, sur des prélèvements excessifs dans les zones les plus faciles d'accès, parce qu'économiquement plus rentables, mais s'inscrive dans le cadre d'une gestion durable de la ressource."

JD

Sophie Perchat, directrice de l'Association des communes forestières du Var.

La prévention et la lutte contre les feux de forêts ont aussi été au centre des discussions, lors de l'assemblée générale. Les mesures existantes vous semblent-elles suffisantes ?

"Les services de l'Etat ont créé une série de mesures que les communes sont chargées de mettre en œuvre, dont l'obligation de débroussaillement. On sait qu'elle est la plus efficace pour limiter l'importance des incendies et pour assurer la protection des biens et des personnes. Les collectivités locales, mairies ou communautés de communes, n'ont malheureusement pas les ressources financières pour mettre en œuvre les opérations de sensibilisation ou de contraindre les particuliers à effectuer les travaux de débroussaillement. Le nouveau Code forestier donne pouvoir aux polices municipales pour verbaliser les contrevenants. Mais beaucoup de communes n'ont pas les moyens humains de faire respecter la réglementation auprès des propriétaires privés. Une autre difficulté est de parvenir à les mobiliser, à l'occasion de réunions publiques organisées sur ce thème. Nous n'avons pas enregistré de gros incendies depuis 2003, c'est une bonne nouvelle évidemment, mais cette situation a entraîné une baisse de la vigilance des propriétaires de surfaces boisées. La précocité de la saison estivale, cette année, nous préoccupe d'autant plus."

La déprise agricole contribue aussi à la propagation rapide des incendies...

"En effet. Les exploitations agricoles, sous réserve qu'elles soient d'une superficie suffisamment importante, morcelaient le massif forestier et freinaient la progression du feu. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : il peut courir désormais sur plusieurs centaines d'hectares sans discontinuité. La mer représente dans bien des cas la seule barrière naturelle pour les gros incendies, puisqu'on a vu par le passé que le feu est capable de franchir des obstacles comme les autoroutes."

Vous n'avez pas le sentiment que les communes ont contribué à cette situation en favorisant l'habitat diffus et en délivrant, par le passé, des permis de construire dans des zones désormais à risque ?

"Certaines communes ont longtemps considéré la forêt comme une réserve foncière. Mais elles ne sont pas les seules responsables : on privilégiait par le passé l'intégration paysagère des habitations, avec des constructions sur de grandes surfaces de terrain. Les élus intègrent maintenant davantage le risque des feux de forêts dans l'aménagement du territoire."

L'approvisionnement des centrales biomasse de la région pourrait-il contribuer à réduire le risque incendie ?

"Les prélèvements réduisent l'intensité du feu, en cas d'incendies. D'autant plus si ces zones de prélèvement sont contiguës à des coupe-feu, des espaces non boisés de 120 mètres de rayon placés à intervalles réguliers autour des voies d'accès, et dont l'aménagement est réalisé par les communes. L'approvisionnement des centrales n'est toutefois pas la seule piste de réflexion. Le pin d'Alep, par exemple, qui constitue une des principales essences des forêts varoises est désormais en voie d'homologation dans le cadre d'une utilisation comme bois de construction, ce qui pourrait amener des débouchés économiques pour son exploitation." ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN DUKMEDJIAN

CHIFFRES CLÉS

- **388 000 ha de forêts** (dont 75 % appartiennent à des propriétaires privés)
- **Feuillus :** 37 % surface
- **Résineux :** 18 % surface
- **Mélange :** 45 % surface
- **Volume bois sur pied :** 22 millions de m³

ASL SUBERAIE VAROISE

Un dynamisme sans faille malgré les incertitudes budgétaires

Le 21 juin à La Garde-Freinet, l'assemblée générale de l'ASL Suberaie Varoise a permis de mettre en avant l'ampleur des actions conduites en faveur du développement forestier, mais aussi d'exprimer les inquiétudes dans un contexte budgétaire incertain.

"Comme pour 2015, l'exercice 2016 s'est déroulé dans un climat d'incertitudes budgétaires : subventions en baisse, réorganisation des organismes financeurs d'où le déblocage tardif de travaux et parfois des annulations. L'ASL, malgré tout, grâce au dynamisme de son équipe, a fait globalement moins de travaux mais a récolté plus de bois et de liège, lui permettant ainsi de clôturer un exercice légèrement positif. L'aide financière que nous apportent la Région et le Département pour nos actions génèrent un grand nombre d'emplois au sein du Massif des Maures. Et nous espérons vivement que ce soutien continuera pour pérenniser ces emplois et donner la place que mérite la forêt des Maures", plaidait Claude Audibert, le président de l'association, dans son rapport moral. Un message entendu par Jean Bacci, Conseiller régional, vice-président de la commission agriculture, viticulture et ruralité, Muriel Lecca-Berger, élue du Département en charge de la forêt et Sereine Mauborgne, nouveau député de la 4e circonscription, qui ont unanimement salué le travail de l'ASL.

L'ASL Suberaie Varoise met son expertise et ses compétences au service de nombreuses actions. Elle accompagne les producteurs dans la mise en place des plans simples de gestion (cinq nouveaux agréés en 2016 sur 800 ha), à l'occasion de visites conseils (174 devis réalisés l'an dernier) ou dans l'élaboration de cahiers des charges concernant le mode d'exploitation du chêne-liège et du châtaignier. Elle réalise des travaux divers de remise en production, d'entretien, d'éclaircies, de défrichement ou de DFCI (Défense des forêts contre les incendies) qui ont concerné 59 adhérents l'an dernier et dont le montant s'est élevé à 197 300 euros.

Synergies et initiatives

Partenaires du Syndicat des producteurs de châtaignes du Var depuis plusieurs années maintenant, l'ASL continue d'intervenir pour la rénovation des châtaigneraies. L'an dernier plus de 80 000 € de travaux d'élagage, de greffage, d'entretien ont ainsi été conduits chez 37 propriétaires avec le soutien de la Région. L'association a, en parallèle, participé à la plantation de 64 plants de châtaignier sur 0,40 ha chez deux propriétaires de Collobrières.

Les coupes conduites l'an dernier ont donné lieu à la mobilisation de 400 tonnes de bois dont 210 t de chêne-liège, 70 t de pin, 110 t de châtaignier et à la récolte de 70 t de liège sur 60 ha dont 64 t de liège femelle pour un revenu moyen de 320 €/t et 6 t de liège mâle ou brûlé, de qualité inférieure.

DR

En 2016, les actions de l'ASL ont permis de mobiliser 70 tonnes de liège.

L'ASL travaille aussi en partenariat avec l'entreprise Diam Bouchage pour la fabrication de bouchons en liège du Var, dans le cadre d'un contrat qui prévoit un approvisionnement de 50 t par an. Sur 2016, 54 360 kg de liège ont été vendus chargés dans ce cadre, pour un prix de 1,10 €/kg. Une activité qui induit 4,5 ETP à l'année et implique 22 entreprises partenaires.

En lien avec Forêt Modèle de Provence, l'association est impliquée dans l'expérimentation de plantations et regarnis menée aux Mayons sur la propriété du groupement forestier de La Fouquette depuis 2015. Objectifs : identifier et lever les freins à la régénération de la suberaie en étudiant d'une part une zone laissée à la glandée naturelle, d'autre part des zones plantées soit de glands locaux, soit de glands portugais. Si l'expérience continue, la prédation des animaux (rongeurs, sangliers) et l'appauvrissement génétique sont d'ores et déjà apparus comme deux problématiques cruciales. La protection des semis et des plants a donc notamment été renforcée.

Enfin, l'ASL s'est engagée dans une démarche de relance du pin pignon, des essais de récolte ayant pu être réalisés début 2016 à Vidauban.

Autant d'initiatives qui s'inscrivent dans la démarche de valorisation de la forêt et des produits forestiers portée par l'ASL. *"Notre mission de propriétaires forestiers nous oblige à entretenir les forêts d'aujourd'hui et à planter celles de demain pour un avenir meilleur"*, défendait Claude Audibert pour conclure. ■

G.L.

L'ASL Suberaie Varoise c'est :

233 adhérents totalisant **11 330 ha** de forêt syndiquée et **3 salariés.**